



8 Juin 1893



L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.



Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
—	Six mois	7 00
Coutre-mer.	Un an	15 00
—	Six mois	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SÈZE.

Administrateur-Gérant, A. LEMOINNE.

Rédacteur en chef, G. WINTREBERT

Prix des insertions.

Faits divers	1 fr 00
annonces, la ligne.	0 30
Réclames, la ligne.	0 75

LE DIVORCE

Dans son numéro du 6 mai dernier le journal officiel publie un rapport adressé au Président de la République sur l'administration de la justice en 1889.

En voici un résumé qui contient la statistique relative aux divorces.

La loi du 27 juillet 1884 qui a établi le divorce est de plus en plus appliquée.

Un premier tableau dresse le bilan des demandes accueillies, rejetées, suivies de transaction ou de désistement; il suffit d'y jeter un simple coup d'œil pour constater que cette loi est utile à beaucoup de nos concitoyens qui traitent le noeud conjugal comme le noeud gordien; au lieu de le dénouer par la séparation de corps, ils le tranchent, ce qui est bien plus naturel.

Dès l'année de la promulgation de la loi, 108 demandes ont été accueillies et 1549 séparations de corps ont été converties en divorces. En 1885, ces demandes subissent une marche progressive qui s'accroît chaque année d'avantage; 4640 sont portées devant les tribunaux, 1960 sont accueillies, 203 rejetées, 167 retirées; quant aux séparations de corps converties en divorce leur nombre atteint 2163.

En 1889 l'augmentation s'accroît d'une façon considérable: les tribunaux sont saisis de 7,075 demandes et en accueillent 5373; quant à la conversion en divorces des séparations de corps, elle suit une marche inverse et tombe de 2163 à 876, ce qui s'explique tou-

naturellement: les époux qui ne réussissaient plus à s'entendre ont eu tout le temps de recourir à une rupture plus complète ou ont préféré du même coup une rupture plus complète.

Ce sont de gros chiffres; ils seraient plus gros encore, si entre la demande et le jugement, une légion d'époux momentanément désunis ne renouaient pas le noeud; pour cela rien n'est tel qu'une entrevue habilement menagée, les souvenirs rappelés à propos, le silence éloquent des petits enfants.

Nous avons connu deux époux qui avaient juré de ne jamais se reconcilier et qui se réunirent dans le cabinet de l'avocat du mari.

L'avocat touché par leur jeune âge fit selon l'usage tout ses efforts pour empêcher leur désunion.

Au bout de quelques minutes il se leva en leur disant: « allons je vois que vous mourrez tous les deux d'envie de vous embrasser. Excusez moi de me retirer un instant je suis obligé de m'absenter. Profitez-en pour vous dire tous ce que vous avez l'un et l'autre sur le cœur et après cela . . . ne vous gênez pas . . . je frapperai avant d'entrer.

Quand il revint, constatant la fin de tendre épanchements et il leur dit: « allons M. X. le bras à votre femme. » Le mari ne se fit pas prier, et la réconciliation était faite. Les deux serrèrent la main de l'avocat en lui disant: « merci maître X. »

En résumé dans l'espace de cinq ans et cinq mois, les tribunaux ont prononcé 27 313 divorces.

C'est dans le centre que le noeud conjugal

reste encore le plus résistant et le plus solide; sur 1 000 mariages, 9 seulement sont rompus.

Le nord au contraire accuse 49 divorces sur 1 000 mariages; c'est le chiffre le plus élevé. Vient ensuite le sud, 20 pour 1 000 et le nord-est 18 pour 1 000. Ce sont les grands centres qui profitent le plus de la loi Naquet, les campagnes s'en tiennent à la simple séparation de corps et n'en usent que le moins possible sans doute à cause des idées religieuses qui y sont restées plus vives.

C'est la femme qui semble supporter plus difficilement que le mari les unions trop prolongées; sur 100 divorces, 64 sont demandés par elle.

Ceux qui la dénigrent et la méconnaissent y trouveront sans doute une nouvelle preuve d'inconsistance et de légèreté; ils se tromperaient sans doute.

Si elle divorce c'est qu'elle a eu des déceptions et peut-être pire, c'est que le mari a trop fait l'école buissonnière, donné trop de coups de canif dans le contrat, ou eu la main trop lourde.

Cependant une autre statistique semblerait donner tort à la plus belle moitié de nous-mêmes. Sur 21 divorces motivés par l'adultére 15, le sont à la charge de la femme. Est-ce une question de facilités d'esquiver le flagrant délit? THAT IS THE QUESTION.

Les ouvriers pratiquent volontiers le divorce et arrivent en tête avec 52 0/0; les cultivateurs tombent à 10 0/0, et les domestiques à 7 0/0, mais ceux-ci vivent si rarement ensemble qu'il n'ont guère le temps d'être en désaccord!

FEUILLET DE L'ÉGALITÉ

No 9

UNE DROLE D'HISTOIRE

NOUVELLE SAINT-PIERRAISE

Ils se regardèrent d'un air ravi, et simultanément une pensée amère vint ternir leur joie. Ils en auraient hurlé de douleur, tant elle s'accompagna du froid de l'acier. Est-ce que ce petit être dont Adeline portait le germe dans ses flancs allait lui aussi supporter les conséquences de la fureur rageuse de Léona? Les deux époux se comprimirent tacitement et dans un de ces besoins d'effusion, quis'imposent à certaines minutes avec une force extraordinaire, ils s'abattirent l'un sur l'autre

en s'étreignant mutuellement.

Cependant la pendule se hâtait. Le cadran marquait six heures et demie. Adeline, habillée et chaussée, donnait les derniers ordres à la bonne,

-- Victorine, disait-elle, quand nous n'y serons pas, faites bien attention au feu. N'allez jamais au grenier à cause des ripes--avec une bougie allumée; allez-y avec la lampe... N'oubliez pas de donner le maïs aux poules. L'autre jour, j'ai été au poulailler. Ces pauvres bêtes n'avaient pas d'eau pour boire... Quand le soleil sera trop chaud, vous oterez les pots de fleurs de la fenêtre. Il ne faudra pas trop les arroser... Ah! j'oubliais, pas samedi en huit mais samedi en quinze, vous ferez une soupe de viande, de manière que quand nous rentrerons, Monsieur et moi, Monsieur trouve un bon bouillon.

Victorine acquiesçait d'un air entendu. Elle jurait la bouche en cœur qu'elle veil-

lerait bien à ne pas mettre le feu, qu'elle donnerait à manger aux fleurs et qu'elle n'arroserait pas trop les poules. (la langue lui avait fourché, à la pauvre fille.)

Mais elle rectifia aussitôt: « Je donne -- rai à manger aux poules et je n'arrose -- rai pas trop les fleurs. Madame peut être tranquille... »

C'était parfait! parfait!... Adeline promena un regard circulaire dans toutes les pièces pour voir si rien ne trainait, si tout était en ordre. La bonne suivait obséquieuse, l'air casard, se tenant à quatre pour ne pas éclater de tant de minutie. Elle crut politique de se contenir eu-égard aux quinze jours de vacances entrevus, et même elle emmella sa langue au point d'ajouter: « qu'elle aurait bien du chagrin « du départ de Monsieur et de Madame. « Comme la maison allait lui sembler « vide!... Bien sûr, elle s'ennuierait toute « seule, seulement elle nettoierait la pouss-



Le commerce accuse 200/0, et les propriétaires se tiennent à 110/0.

On ne divorce guère dans la première année du mariage, et tout le monde le comprendra, la période critique est celle de cinq à dix ans; au dessus de trente, on se supporte, on se résigne, et de part et d'autre, on fait des concessions qu'on devrait se faire à tout âge.

Enfin disons en terminant que les ménages avec enfants divorcent plus que les autres, contrairement à l'opinion reçue.

COLLÈGE COLONIAL

Nous apprenons que notre collège colonial auquel nous ne cesserons de porter le plus vif intérêt à cause des immenses services qu'il est appelé à rendre à nos enfants, ne possède pas encore la collection des plâtres pour les cours de dessin.

Nous avons la conviction qu'il suffirait au Conseil Municipal et au Conseil Général d'émettre un vœu qui serait transmis par l'autorité administrative au ministère de l'instruction publique pour qu'elle fût envoyée à notre établissement scolaire pour la rentrée d'octobre.

Cette collection permettrait au professeur de faire utilement comme cela se pratique partout, des cours publics du soir.

SOCIÉTÉ MUSICALE.

La Société Musicale offrira à ses membres honoraires un deuxième concert promenade au Rink, dimanche 11 du courant, à 4 heures et demie du soir.

Les lettres d'entrée seront exigées

La société musicale fera une promenade militaire à Robinson le dimanche, 15 courant.

Une séance musicale y sera donnée à 4 heures du soir,

CONSEIL MUNICIPAL.

Le conseil municipal s'est réuni samedi

dernier à 2 heures, sous la présidence de M. Paul Mazier, maire, pour continuer la discussion du projet d'emprunt interrompu la veille par une altercation entre MM. Norgeot et Lefèvre. Nous avons assisté à la seconde séance, et nous y avons pris consciencieusement des notes jusqu'à 6 heures du soir pour donner à nos lecteurs un compte rendu aussi impartial.

Après avoir relevé nos notes qui auraient pris deux pages de notre journal, nous avons jeté au poublier le procès verbal de cette séance, de crainte de passer pour vouloir faire des résumés humoristiques et tintamaresques.

Nous nous bornerons donc à constater qu'il est déplorable de voir certains de nos édiles employer la plus grande partie de leur temps à des discussions où règnent les personnalités les plus directes parfois grossières et injurieuses.

Il faut véritablement qu'ils y soient bien habitués pour que les injures réciproques qu'ils se débitent glissent aussi facilement, sans qu'on songe jamais à faire tomber une légère goutte de sang à l'île Verte.

Dans notre esprit d'équité et d'égalité nous nous bornerons à dire que la majorité se montre raide et dure pour la minorité sans doute parce que celle-ci est beaucoup trop obstrutive et semble poursuivre son but d'obstruction avec trop d'acharnement.— Nous avons assisté à des réunions de conseils municipaux dans des villes de 60, 000 âmes où le parti socialiste comptait plusieurs sièges.

Malgré les théories ridicules que ce parti développait, la majorité respectueuse des droits des élus du suffrage universel, tenait à sa disposition trois jours avant les séances tous les rapports et documents qui devaient y être produits et écoutait dans le développement de ses idées, la minorité chaque fois qu'elle restait dans le cercle des questions à l'ordre du jour et

que les orateurs ne se levaient pas pour se tourner du côté du public et le haranguer.

Enfin nous n'avons jamais vu semblable pataudière.

Les électeurs ne choisissent pas des mandataires pour qu'ils perdent leur temps en personnalités rentant parfois même dans le domaine de la vie privée.

En résumé nous constatons avec de vifs regrets que les passions politiques ne sont rien auprès des passions de parti.

Or autant on est porté à admettre l'acharnement à défendre un principe, un régime qu'on croit le meilleur, autant il est ridicule de faire preuve de parti pris pour ou contre une idée suivant qu'elle est celle du chef ou de l'adversaire du parti.

Le conseil a voté un emprunt de 200,000 qui sera gagné par une annuelle de 12,000 pour intérêts et amortissement. Cette somme servira à canaliser les rues pour les conduites à eau destinées à protéger tous les quartiers en cas d'incendie, ainsi que pour l'établissement d'égouts destinés à assainir la ville.

Une somme sera réservée à la réfection des rues et à l'établissement de trottoirs.

Ces travaux seront mis en adjudication. Sur la proposition de M. Clément l'arrêté relatif aux droits de quai payés par tonnage de navire sera révisé.

Les navires de 150 à 200 tonneaux qui ne paient que 10 eu paieront 20 ceux de 200 à 250 idem 30
250 à 300 idem 40
300 à 350 idem 50

soit une augmentation de 10 fr. par 50 tonneaux. Une mauvaise langue nous disait « Le Saint-Pierre est atteint si cela le décidait à ne pas faire concurrence au Pro Patria ! »

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil émet l'avis que le règlement du port en tant qu'il calcule pour la perception des droits de quai les journées d'après les marées doit être modifié pour être

« sière, elle astiquerait les poèles qui en avaient grand besoin, et, quand Madame rentrerait, elle ne reconnaîtrait plus sa maison, tant ça sera luisant de propreté. »

— Bien ! Bien ! ma fille, répétait Adeline tout à fait empauvrie.

Et cependant Victorine pensait : « Attendez un peu, quand vous serez partis, c'est moi qui vais me défiler, et youp ! youp !... »

Voilà ce qu'Adeline aurait pu lire dans les yeux de sa bonne, si elle avait eu tant soit peu de clairvoyance.

Quand ses maîtres furent débours, Victorine resta sur le pas de la porte, son balai à la main. Sa figure rougeaudue prenait des teintes de soleil cuchant, à mesure que le dos de ses maîtres qui s'en allaient au quai s'évanouissait dans le lointain.

XIV

Ce jour-là, le pont du *Progrès* présentait une animation particulière. Des chasseurs, assis sur le tillac, maintenaient leur chien entre leurs jambes pour lui ôter toute envie de retourner sur la terre ferme. Des pêcheurs à la ligne, massés dans un coin, escomptaient les plaisirs de leur passion favorite et discutaient entre eux la valeur de tel ou tel étang, de tel ou tel cours d'eau. Des femmes portant dans leurs bras des lainages d'où émergeait la tête d'un bébé se tassaient à l'arrière. venues au chef-lieu pour affaires, elles s'en retournaient à Miquelon, encore imprégnées du bruit de Saint-Pierre et abasourties d'avoir vu du monde dans les rues.

Les passagers s'organisaient le mieux possible pour la courte traversée, tandis que le capitaine, un homme ancien mais ordonné, désencombrait les passages

de paquets jetés pèle-mêle et arrimait les ballots susceptibles de se détériorer. Il disposait tout de si savante façon que le *Progrès* aurait pu contenir le frêt d'un Transatlantique.

Adeline et son mari s'installèrent sur des tabourets. La jeune femme, les traits protégés par une épaisse voilette, portait un élégant plaid beige d'où s'exhalait de pénétrantes effluves d'héliotrope, son parfum favori. Elle avait emporté dans un petit sac de cuir les préservatifs en usage contre la morsure de l'air salin, la veloutine Fay dont un nuage garantit l'épiderme, la crème Simon qui s'oppose aux macules causées par la brume, et aussi un petit pain de savon aux violettes des bois, le seul dont elle voulait se servir. Jeune fille, elle avait pu dédaigner ces artifices de toilette, mais maintenant qu'elle était mariée, elle avait recours à ces raffinements dans la coquetterie, assez

calculé d'après la journée réelle.

Le conseil fixe à lundi la prochaine séance.

Dans cette séance, il a émis un vœu en faveur de la création d'une seconde étude de notaire dans la colonie.

Faits divers

La procession de la Fête Dieu a été favorisée par un temps splendide qui a commencé avec le premier du mois.

Nous lui devons une agréable exhibition, de charmants bébés et de délicieuses toilettes que portaient nos charmantes concitoyennes.

Le plus beau reposoir était celui qui avait été dressé sur le quai en face de chez MM. Landry frères.

Samedi dernier à 9 h. a eu lieu le service funèbre donné à la mémoire de MM. Hamon, Barbier, Gautier, Roblot, Lecourreux.

Les orgues étaient tenus par le sympathique abbé de l'île aux chiens dont la voix est très agréable.

La société Ste-Cécile a fait entendre plusieurs morceaux de son répertoire.

Tous les fonctionnaires et la noblesse de la ville ainsi qu'une nombreuse assistance avaient tenu à donner aux malheureuses familles éploées un dernier témoignage de leur sympathie.

Nous constatons depuis quelques jours une amélioration sensible dans le service de la voirie qui fait disparaître les pointes de roches qui excèdent par trop le niveau des rues et qui abîment si souvent les petits pieds de nos charmantes Saint-Pierraises.

experte déjà pour savoir qu'un époux sera d'autant moins volage qu'il sera sous l'attirance de la peau fine et ambrée de sa légitime moitié.

Un jet de vapeur, et le dernier coup de sifflet fut donné. On voyait courir sur le quai les retardataires, agitant les bras en manière de télégraphe. Ils enjambait la lisse, tout essoufflés, ayant cependant encore assez de salive pour accuser d'inexactitude l'horloge de l'église. Et les commissions arrivaient de toutes parts, suivies de recommandations: « N'oubliez pas la tobe de beurre... Vous me rap... porterez de la crème, tenez, voilà une bouteille vide... Et la touque? Qu'est-ce que vous faites de la touque? Vous sa... yez, c'est pour un tel... une seille, quand je vous dis, une seille, pas davantage... « Le médecin a dit trois cuillerées... dans du saindoux... Ne vous trompez pas... avec du fromage... quand vous la

De tous côtés, on annonce des accidents de mer.

Trois warys avaient été pêcher des moules au Grand Barachois de Langlade. Jeudi ils relâchèrent à l'Anse à Rosse.

Ils reprirent la mer dans la soirée, Ils étaient chargés de moules et il y avait de la houle en baie.

Deux warys rentrèrent à St-Pierre, mais on est sans nouvelles de celui dans lequel étaient Jean Lafourcade et son avant Kernivinen. On ne peut douter d'un malheur. Lafourcade laisse une veuve,

L'équipage de la goëlette: Marie Julia a rapporté à St Pierre que le patron, un nommé Lecharpentier, de Gancale, avait été victime d'un accident, survenu dans des circonstances bien malheureuses.

Le 3 juin, vers deux heures de l'après-midi, le patron tenait la barre et se trouvait seul avec le mousse. Celui-ci, était descendu dans le poste pour garnir les lampes, quand il remonta sur le pont, fut attiré en ne voyant plus le patron. Au cri qu'il poussa: « Où est le patron ? » Les hommes de l'équipage accoururent. On mit une embarcation à la mer et on se livra à des recherches qui restèrent infructueuses. On suppose que le patron en voulant satisfaire un besoin aura glissé par dessus la lisse,

Dimanche, trois jeunes gens habitant Saint-Pierre MM. J. F. Vincent, Camu (Alcide) et Le Bastard revenaient de Langlade dans un canot de plaisance. Ils étaient dans la passe à Henri, quand sous le cap au Diable, à cent mètres de terre environ, une risée s'abattit dans les voiles avec une violence inouïe. L'embarcation sombra et coula à pic. Les trois jeunes-gens furent précipités à la mer.

Deux savaient nager: MM. Camu et Le Bastard. Ils eurent assez de sang-froid

pour se déshabiller dans l'eau et pour crier à M. Vincent qui ne savait pas nager: « maintenez vous sur les avirons. » Celui-ci empoigna en effet deux avirons dont il se fit une bouée de sauvetage et en voyant ses deux compagnons s'éloigner à la nage leur cria: « Ne m'oubliez pas « quand vous serez arrivés à terre... »

De terre, un témoin avait assisté à tout ce drame. C'était le sieur Fouchard, marin et propriétaire de la petite ferme située sur la pointe. Il avait à côté de lui son fils un garçon d'une quinzaine d'années. Tous deux s'employèrent avec un rare succès à sauver les naufragés.

Camu et Le Bastard, aveuglés par le clapotis des lames, quoique nageant vigoureusement, étaient à bout de forces, quand ils furent à portée du rivage, Fouchard dut leur jeter un bout de filin pour les aider à atterrir au milieu des rochers. Ils étaient exténués. Ils avaient nagé pendant une demi heure à peu près. La situation la plus critique était celle de Vincent qui toujours sur ses deux avirons était emporté par le courant, Fouchard sauta dans une embarcation avec son avant et arriva juste à temps pour sauver l'infortuné qui, transi de froid et ballotté par les vagues, était sur le point de défaillir.

Les trois naufragés étaient si faibles qu'il fallut presque les porter pour les faire monter jusqu'à la ferme. On les enveloppa dans des couvertures chaudes. M. Vincent dont l'état inspira des inquiétudes pendant quelques instants fut frictionné avec tant d'a-propos par M^e Fouchard qu'au bout de quelques heures tout danger avait disparu. L'accident était arrivé à huit heures, dix minutes. A minuit les trois jeunes gens dévoraient à belles dents une excellente omelette, ce qui vaut mieux que de dîner chez Pluton,

La conduite des époux Fouchard a été dans la circonstance digne de tout éloge. Grâce à la présence d'esprit du mari et

« verrez... ainsi que le coaltar... »

Les commissions pleuvaient encore, si le *Progrès*, détaché de ses amarres, n'avait mis entre la cale et lui la largeur d'une encablure. Alors se produisit l'élan final. Des paquets lancés du rivage étaient attrapés au vol sur le vapeur. On passait au bout d'une gaule des lettres qu'on happait au passage. La distance s'élargissant de plus en plus, toute communication avec la terre fut rompue irrévocablement. Trois femmes restées sur l'appontement agitèrent leurs mouchoirs en signe d'adieu. Il leur fut répondu du bateau par un seul mouchoir, celui d'une parente qui allait à Miquelon, autant dire les antipodes, n'est-ce pas?

Adeline avait transporté son siège à l'abri du rouf. Son mari qui au départ s'était occupé des bagages la rejoignit, et lui demanda, omettant de la tutoyer devant le monde,

— Avez-vous froid?

La jeune femme répondit:

— Je n'ai pas froid

— Avez-vous besoin de quelque chose?

— Je n'ai besoin de rien.

— Etes-vous bien?

— Je suis très bien.

— Es-tu assez exigeante!... dit son mari en se rapprochant d'elle.

— Dame! mon ami, je ne peux pas te contredire. Tu dis les choses juteusement comme elles sont. Tu prévois tout.

Et elle enveloppa son mari d'un regard affectueux et reconnaissant.

(A suivre)

A Vendre
DEUX SEINES A CAPELAN
S'adresser au Bureau du Journal.



au dévouement de la femme, trois vies humaines ont été préservées. Nous ne doutons pas que M. le Gouverneur, quand il sera mis par M. le commissaire de l'Inscription maritime au courant du fait de sauvetage que nous mentionnons, ne rende justice à ces braves gens en leur décernant un témoignage officiel de satisfaction. Lundi, dans la journée, le canot a été repêché à l'endroit où il a sombré par le remorqueur « Emilie C. » L'arrière du canot est peu démolé, mais tout le gréement a été sauvé, à l'exception de deux fusils Lefaucheux, qui ne devaient pas s'attendre à un tel trépas.

« Tout est bien qui finit bien » dit un proverbe, mais depuis trois semaines, il y a tant d'accidents maritimes à l'entour de nos îles que nous ne saurions trop recommander la prudence à nos jeunes gens, un peu trop aventureux, comme il sied à leur âge.

On nous demande si le fait de viser un petit oiseau avec une pierre constitue la chasse aux petits oiseaux, interdite dans la circonscription de Miquelon.

Nous répondrons : ça dépend. Si l'oiseau est tué, il y a contravention. Si au contraire l'oiseau n'est pas atteint par la pierre lancée, ce n'est qu'une tentative et la tentative n'est pas punie, en matière de contraventions.

Lundi dernier, il y a eu un commencement d'incendie, rue du Barachois, dans une maison appartenant à M. Passicot (Jean) par suite du défaut de ramonage de la cheminée. Heureusement c'était dans la journée, et quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre les bardeaux enflammés de la toiture, mais l'alarme a été grande dans tout le voisinage.

Toujours très bonne la Société Musicale. Le concert de dimanche dernier a été très goûté.

La Fille du Tambour Major et la Croix de Jérusalem ont particulièrement fait plaisir. Nous sommes heureux d'enregistrer ces réels progrès.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Dans un précédent numéro nous avons fait connaître les noms du comité d'action de l'Alliance française.

L'abondance des matières ne nous permet pas de consacrer à cet œuvre patriotique la place que nous voudrions lui donner.

Nous en saisirons l'occasion quand elle se présentera. Disons seulement que son but est de propager avec notre langue le culte de nos institutions et faire connaître

à l'étranger les chefs-d'œuvres et les produits de la France.

Saint-Pierre est appelé à être par sa destination géographique le centre de la propagande active. Notre colonie recevra certainement de nombreux étrangers qui préféreront venir apprendre notre langue non loin de leur patrie au lieu d'être obligés de se rendre à cet effet en France, ce qu'ils hésiteraient parfois à faire.

Notre collège en profitera et notre colonie sera la première à en ressentir les bienfaits par les dépenses de toutes sortes que ces jeunes gens y feront.

Le commerce local qui est le premier intéressé, doit donc encourager la Société nouvelle et s'inscrire sur la liste des membres honoraires.

La cotisation annuelle est de six francs.

C'est là un placement aussi utile que patriotique.

CHOSES ET AUTRES

Entre bons camarades à l'hôtel Drouot.

— Qu'est-ce que tu viens faire ici ?

— Acheter une cage à serins.

— Tiens tu te mets dans tes meubles ?

Notre ami Albert interroge sa montre avec anxiété :

Je ne puis comprendre dit-il à sa femme, ce qu'à ma montre, elle ne marche plus; elle doit avoir besoin d'être nettoyée.

— Non, non, papa lui crie la petite Marie je suis bien sûre qu'elle est propre, parce que bébé et moi nous l'avons lavée hier dans le bassin.

Le mot de la fin.

M^{me} X est bien malade ... presque mourante.

— Ton amie Hélène, lui dit son mari et venue tout exprès de Savoyard pour prendre de tes nouvelles. — Elles m'a chargé de ses amitiés pour toi —

— Quel chapeau avait elle ?

Murmure M^{me} X d'une voix éteinte.

Service

RÉBUS GRAPHIQUE

Mensonge. — Gourmandise.

Médisance. — Envie.

L'INGRATITUDE

Paresse. — Orgueil.

PORT DE SAINT-PIERRE.

venant de : Entrées.

- 4 juin. Lisbonne. Marie-Joséphine, g. fr. cap. Gombert, avec sel.
- Brest. Jules, g. f. c. Bouteloup, avec sel.
- Granville. Canadienne, g. f. c. Eve, avec diverses marchandises.
- 2 St-Malo. Alcyon, sl. f. c. Duguen, avec sel.
- Sydney. Belle-Brune, b. f. c. Opdeboël, avec charbon.
- 5 La Houle. Aristide, g. f. c. Lainé, avec sel et ustensiles de pêche.
- New-York. Osceola, g. a. c. Dixon, avec diverses marchandises.
- 6 St-Malo. Ernest-Marie, b. g. f. c. Rochard, avec sel.
- Granville. Léon, 3 m. f. c. Marion, avec sel.
- St. Malo. Albatros, b. g. f. c. Renault, avec sel.
- 7 Sydney. Mary Hamah, g. a. c. Rowsel, avec charbon.
- St. Malo. Berthe Emile, g. f. c. Bonjour, avec sel.

allant à : Sorties.

- 2 juin. Port de Bouc. Noisiel, b. f. c. Denis, avec 118,415 k. morues vertes.
- 3 Bordeaux. Eté, b. g. f. c. Villeumorras, avec 171,215 k. morues vertes.

L'Administrateur-Gérant A; LEMOINE,

annonces.

A LOUER

Une maison à un étage, avec magasin, cave, four de boulangerie et autres dépendances, rue Nielly et de Sèze.

Une grève et un magasin sur l'étang Boulot au fond du Barachois, faisant partie de l'ancienne habitation Théberge.

S'adresser pour traiter à M. Salomon, notaire, rue de Sèze.

postal.

De Saint-Pierre-Miquelon en Europe

ST-PIERRE, dimanche

Arrivée à PARIS dimanche

14 mai 1893
28 mai
11 juin
25 juin
9 juillet
23 juillet
6 août
20 août
20 août

28 mai 1893
11 juin
25 juin
9 juillet
23 juillet
6 août
20 août
3 septembre

D'Europe à Saint-Pierre-Miquelon

De PARIS vendredi

9 juin
23 juin
1 juillet
21 juillet
4 août
18 août
18 août
1er septembre
1er septembre
15 septembre
15 septembre
29 septembre